



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

17 mai 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.472

OBJET : RENOUELEMENT DU MARCHÉ DES SANITAIRES PUBLICS À ENTRETIEN AUTOMATIQUE

Le 17/05/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 11/05/2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Brigitte DEVESA à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Robert FOUQUET à M. Alexandre GALLESE, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à Mme Fleur SKRIVAN

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Jules SUSINI donne lecture du rapport ci-joint.



04.08

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Qualité de Vie -
Proximité et Citoyenneté

Département Services aux Publics -
Développement Touristique et International
Service de la Gestion de l'Espace Public

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 17/05/10

RAPPORTEUR : M. Jules SUSINI

CO-RAPPORTEUR(S) : M. Maurice CHAZEAU

Politique Publique : AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

OBJET : RENOUVELLEMENT DU MARCHÉ DES SANITAIRES PUBLICS À ENTRETIEN
AUTOMATIQUE - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Le marché dont font l'objet les neuf sanitaires publics à entretien automatique répartis sur l'ensemble du territoire d'Aix-en-Provence portant sur la location, la maintenance et l'entretien de ces équipements arrive à échéance le 10 novembre 2010. Leur installation répond à une exigence de service au public et de salubrité qu'une Ville doit mettre à disposition de ses usagers. Une étude d'implantation a démontré la nécessité de repositionner neuf équipements sur les lieux suivants :

Sept équipements sont maintenus sur les sites existants à savoir :

- *Place Romée de Villeneuve*, Encagnane,
- *Place de la Croix Verte*, Jas de Bouffan,
- *Avenue André MAGNAN*, Val Saint André,
- *Place de la Libération*, Luynes,
- *Cours Brémond*, Les Milles,
- *Cours des Arts et Métiers* à l'intérieur du Parc Rambot,
- *la Gare Routière*.

A cela se rajoutent deux modifications d'implantation correspondant à des lieux particulièrement fréquentés :

- **La Rotonde** en lieu et place de l'actuel sanitaire public situé en souterrain de la Place Jeanne d'Arc, devant la banque « LCL ».
- **L'Office de Tourisme** à proximité du nouveau bâtiment qui abritera cet organisme, côté Allées Provençales. qui est un site accueillant de nombreux touristes,

L'ensemble des dispositifs doit être accessible aux personnes à mobilité réduite.

Compte tenu de tous ces éléments, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** du nombre de sanitaires à renouveler, soit neuf équipements
- **AUTORISER** le lancement d'un appel d'offres pour assurer le renouvellement du marché.

**2010.472 - RENOUELEMENT DU MARCHÉ DES SANITAIRES PUBLICS À ENTRETIEN
AUTOMATIQUE**

Présents et représentés	: 55
Présents	: 51
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 21/05/2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**